



Ouverture à la concurrence TER

Le démantèlement commence ! Organisons la résistance !

Ce n'est pas une surprise tant la quasi-totalité des acteurs politiques et du patronat des transports avaient soigneusement préparé l'offensive capitaliste contre les transports publics ferroviaires depuis la loi ferroviaire de 2018. Les résultats des deux appels d'offres de la région PACA font donc la part belle au privé avec Transdev et au dumping social avec une filiale de la SNCF...

Nous ne resterons pas sans réagir face aux attaques des grands groupes qui veulent venir croquer les subventions d'exploitations des transports régionaux et augmenter leurs bénéfices sur le dos des salarié-e-s, notamment en remettant en cause l'ensemble des droits des salarié-e-s de l'entreprise historique en s'appuyant sur une convention collective au rabais.

Marseille, Toulon, Nice... Jackpot pour Transdev avec augmentation de la subvention et productivité annoncé !

Décomposition des effectifs transférables - activité de transport seulement

Groupe d'emploi	Catégories d'emploi associées	
Groupe 1 :	Conduite ligne et conduite manœuvre	
Emplois opérationnels concourant directement à la production du service de transport	Accompagnement train et lutte anti-fraude Services en gare relevant du transporteur Maintenance courante du matériel roulant (maintenance, mouvement, contrôle nettoyage, logistique approvisionnement et manutention des pièces, entretien des installations et des outillages)	195
Groupe 2 :	Matériel (suivi du matériel, organisation et planification des opérations de maintenance en lien avec le plan de transport)	
Emplois relevant de spécialités techniques concourant indirectement à la production du service	Exploitation (conception de plan de transport, gestion des ressources et gestion des aléas d'exploitation, traitement des incidents, coordination des différents services, QSE, autres, encadrement)	34
Groupe 3 : Emplois concourant indirectement aux activités du service	RH, Comptabilité, Contrôle de gestion, Achats, SI, Communication / Marketing, Contrat	15
Total		244

Les chiffres étaient connus, ils sont confirmés. Concernant le lot remporté par Transdev, la région va mettre la poche et augmenter la subvention du KM train de 15,8 € à 20,8€ soit une augmentation de la subvention de 120M€ !

Dans le même temps, après avoir contesté en justice le calcul effectué concernant le personnel transféré et alors que le lot concerné représentait près de 17% de l'offre TER PACA en 2025, c'est moins de 10% des personnels qui sont concernés par un éventuel transfert.

C'est un véritable hold-up de l'argent public sur fond de dumping social qui s'annonce. A SUD-Rail, nous avons décidé de ne pas laisser faire, et nous lutterons aux côtés de celles et ceux qui contestent ce braquage des conditions d'emplois des cheminot-e-s !

A SUD-Rail, nous ne nous résignons pas à laisser les travailleur·euse·s du rail en proie aux appétits des patrons. Nous revendiquons que l'intégralité des droits et de la réglementation des cheminot·e·s soit garantie et que les régions intègrent systématiquement des clauses sociales dans leurs appels d'offres. Un seul statut pour tous les travailleurs et travailleuses du rail, sur la base des droits SNCF, c'est ce que nous revendiquons pour la convention collective... La concurrence ne doit pas se faire pas sur le dos des salarié-e-s !

Le 2^{ème} lot PACA pour la SNCF ... Vraiment ?

La SNCF se félicite d'avoir remporté le 2^{ème} lot (le plus important) mis en appel d'offres par la région PACA. L'étoile de Nice représentait en 2019 près de 27% de l'offre TER global. D'ici 2025, date de transfert effectif, la région prévoit une augmentation de près de 40% des km/trains réalisés. Ce sont près de 690 cheminot-e-s qui vont être concerné-e-s par un éventuel transfert ... **Car c'est bien une filiale de la SNCF et pas la SNCF en tant que telle qui a remporté cet appel d'offres. Alors même qu'elle était la seule candidate, la SNCF a décidé de monter une filiale dédiée... La création de filiales n'est pas une fatalité, c'est un choix politique et économique. C'est le choix du dumping social où les cheminot-e-s se verront privé-e-s de la réglementation SNCF, celle du RH0077 (temps de travail, repos...), celle qui entoure la rémunération (Primes, Allocations, Indemnités...), celle des notations et des déroulements de carrière, celle du temps partiel, etc... C'est le choix d'appliquer les accords de branche a minima, loin des standards de la SNCF. Si certains vont aujourd'hui regretter d'avoir signé ces accords, ils ont quand même ouvert la porte en grand au dumping social qui risque de frapper tous les cheminot-e-s, à statut ou non, qui seront concerné-e-s par les transferts.**

Et maintenant ?

Les résultats de ces 1ers appels d'offres vont lancer une véritable machine infernale de mise en concurrence avec des conséquences néfastes pour les travailleur·euse·s du rail. Hauts de France, Grand Est, Pays de Loire, Normandie, Intercités, AuvergneRhône-Alpes, Transilien ou encore Nouvelle Aquitaine seront très rapidement au menu. Dans le cadre du renouvellement des conventions, direction SNCF et Régions commencent à formaliser le calendrier des lots qui seront mis en concurrence alors que d'autres solutions sont possibles, comme l'attribution directe prévue par la loi qui permettrait de repousser les premiers transferts en 2033.

Lots concernés	Avis de pré-information	Avis de concession	Désignation de l'attributaire	Début Exploitation (durée)
TER PACA				
Intermétropoles (Marseille-Toulon-Nice)	20 février 2019	26-27 février 2020	Sept. / Oct. 2021	Juin 2025 (10 ans)
Axe Azur (Etoile de Nice)				Décembre 2024 (10 ans)
TER GRAND EST				
Nancy-Contrexéville	12 avril 2019	22 juillet 2020	Juillet 2022	2024 (22 ans)
Bruche-Piémont-Vosges	12 avril 2019	3 août 2020	Début 2023	2025 (22 ans)
Transfrontalier *	20 novembre 2020	Non publié		Décembre 2024 (13 à 15 ans)
TER HAUTS DE FRANCE				
Etoile d'Amiens	10 mai 2019	4 août 2020	S1 2022	Décembre 2023 (9 ans)
Paris-Beauvais				Juillet 2024 (9 ans)
Etoile de St-Pol				Juillet 2024 (9 ans)
Radiales parisiennes *	10 mai 2019 14 mai 2021	Non publié	2024	Décembre 2025 (10,5 ans)
TER PAYS DE LA LOIRE				
Tram Train * Sud Loire *	21 juillet 2020	Non publié	S2 2022	Décembre 2023 (10 ans min)
TRANSILINIEN				
Tram-Train T4 + T11 + Esbly/Crécy	11 janvier 2021	13 juillet 2021	Mi 2022	Décembre 2023 (5 ans)
Autres lots *		Non publié	Mi 2023 à Mi 2032	2024 à 2033

* Procédure de mise en concurrence non encore engagée (attente avis de concession)

★ Information des CSE et salariés concernés

Sans réactions des salarié-e-s, autorités organisatrices et direction SNCF continueront à programmer la casse sociale à travers les appels d'offres... Refusons que la concurrence se fasse sur le dos des cheminot-e-s ! Il est temps de riposter, nous pouvons encore gagner notre avenir !